



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/015
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au 1^{er} étage du bâtiment Darse 1 route de l'Estuaire sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4729 et en vue de l'installation d'un local serveur informatique.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société TERMINAUX DE NORMANDIE 32 rue de Colmar – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 344 387 618 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 18/278 en date du 20/12/2018 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-029 à la Société TERMINAUX DE NORMANDIE susvisée.

Description de la dépendance : une surface de locaux divers d'une superficie de 17,48 m².

Durée de la convention : 1 an à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **14/02/2020**